Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260512-D2026_37-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MAI 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 05 mai 2026
Qui ont pris part à la délibération : 11 — Date d'affichage : 05 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai, à dix-neuf heures, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora, LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine
Absents excusés :
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme BETRANCOURT Sandrine

D2026/ 37 : DEVIS ENTRETIEN VOIRIE

La commission voirie s'est réunie le samedi 04 avril et a pu constater l'état des routes. M Roger FAVEREAU, adjoint en charge de la voirie a fait établir 2 devis de PATA pour « point à temps automatique », permettant des réparations sur des routes dégradées.

Deux devis sont présentés :
- ✓ Entreprise COLAS pour un montant de 5 660€ HT soit 6 792.00€ TTC
- ✓ Entreprise EUROVIA pour un montant de 5 828.40€ HT soit 6 994.08€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ATTRIBUE les travaux de PATA à l'entreprise COLAS pour un montant de 6 792.00€ TTC

AUTORISE le maire à signer le devis

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme BETRANCOURT Sandrine

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme BETRANCOURT Sandrine